

Renouvellement des pièces d'identité

Dans notre canton, une seule commune, La Ravoire, a été équipée par la préfecture pour enregistrer et traiter les dossiers de demande de titres d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Afin d'optimiser le service, il est demandé aux habitants qui souhaitent renouveler leurs titres d'identité de se rendre en mairie de Saint-Jeoire-Prieuré afin de vérifier le dossier de demande avant de prendre rendez-vous avec la mairie de La Ravoire (04.79.72.52.00) ou sur leur site internet.

Vous pouvez débiter votre dossier de demande de titre d'identité en effectuant une pré-demande en ligne: <http://predemande-cni-ants.gouv.fr>

Depuis le 02 août 2021, les nouvelles cartes d'identités, de la taille d'une carte bancaire, sont déployées partout en France. Leur durée de validité est désormais de 10 ans (contre 15 ans pour les cartes d'identité délivrées depuis le 01/01/2014).

Association Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (AMEJ) du canton de la Ravoire



Renseignements : tél 04 57 36 04 18 du lundi au vendredi de 14h à 17h ou sur leur site : www.amej.info

Les inscriptions se font au siège de l'AMEJ, 3 Allée des Comtes de Savoie à Barberaz

- Accueil en centre de loisirs de 3 à 12 ans

- Proposition de stages et organisation de séjours pendant les périodes de vacances.

Eau: la Savoie maintenue en vigilance sécheresse

Par arrêté du 08 décembre 2022, le Préfet de Savoie a placé l'ensemble du département en situation de vigilance sécheresse jusqu'au 15 mars 2023.



Tous les usagers sont invités à renforcer leurs efforts pour limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel en modérant les consommations domestiques et en limitant les nettoyages de voitures, façades et toitures...

La reconstitution des ressources en eau reste encore fragile, considérant le niveau de dégradation atteint par les milieux aquatiques tout au long de cet été et cet automne. Le suivi de la recharge de ces ressources cet hiver constitue donc un enjeu particulièrement fort.

Recensement de la population

Du 19 janvier 2023 au 18 février 2023, 4 agents recenseurs vont partir à la rencontre des habitants de la commune de Saint-Jeoire-Prieuré dans le cadre du recensement de la population. Il s'agit de Mesdames LAFONT Marie-Thérèse, COQUILLAUD Viviane, DI LUCENTE Anne-Marie et COCHET Mireille.



Les 4 agents recenseurs seront identifiables grâce à leur carte tricolore d'agent recenseur délivrée par la mairie.

La participation de tous est nécessaire au bon déroulement du recensement. Nous attirons votre vigilance sur le fait que le recensement aura lieu pendant les vacances d'hiver (4 février au 20 février) et vous demandons donc de bien vouloir répondre avant votre éventuel départ en vacances.

Votre réponse au recensement est obligatoire. Vos réponses aux questions sont confidentielles, toutes les statistiques produites étant anonymes. Elles ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif et fiscal.

Le dernier recensement date de 2017 et avait comptabilisé 1607 habitants: combien serons-nous en 2023?

Ecowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable

Ecowatt est un dispositif mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Chaque journée est classée selon un code couleur :

- vert : niveau de consommation « raisonnable » ;
- orange : consommation « élevée » ;
- rouge : consommation « anormalement élevée, avec risque de coupure d'électricité ».

Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans notre secteur.

L'actualité des travaux

Agrandissement du columbarium

L'agrandissement du columbarium dans le cimetière a été réalisé en décembre. 42 nouveaux emplacements ont été créés dans la continuité du mur de clôture existant. Ces travaux font l'objet d'une subvention du Conseil Départemental.

Travaux à venir: Travaux Chemin de la Viager, entre le giratoire des 4 chemins et Challes-les-Eaux: sécurisation.

Le démarrage des travaux restent suspendus à l'instruction du dossier par les services de la Préfecture. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux au printemps 2023...

Les consignes de tri des déchets recyclables évoluent au 1er janvier 2023.



A partir du 1er janvier 2023, le tri des déchets se simplifie !

Ce qui change : Fini les doutes ! Aux traditionnels bouteilles, bidons, ou boîtes de conserves se rajoutent aujourd'hui tous les emballages en plastique :

pots de yaourt, barquettes alimentaires, films plastiques (type packs d'eau), tubes de dentifrice, compotes en gourde ...



A compter de cette date, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

OUI, je le mets dans mon bac jaune, NON, je le mets dans mon bac à ordures ménagères.

Compostage: Fin du 1er trimestre 2023, pour réduire les déchets ménagers Saint-Jeoire-Prieuré participera à l'expérimentation du compostage pour les petits collectifs : ceci nécessitera le volontariat d'une équipe de 3 à 5 personnes par point d'apport (à déterminer avec les copropriétés).

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, la réglementation prévoit que toutes les communes soient en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Cependant, compte-tenu de dysfonctionnements techniques, **les communes de l'agglomération de Grand Chambéry ne pourront proposer ce service qu'à compter du second semestre 2023.**

Dans l'attente de la mise en œuvre de ce nouveau service, le dépôt des dossiers ne peut se faire que sous format papier.

AGENDA

Vendredi 13 janvier 2023 à 18h : Vœux du Maire à la salle des fêtes.

Dimanche 5 février 2023 : Loto organisé par le Club du prieuré à la Salle des fêtes.

Dimanche 12 février 2023 : Repas à emporter (Tripes) organisé par Loisir Nature à la salle des fêtes.

 **Vendredi 17 février 2023 de 16h30 à 19h30** : Don du sang à la salle des fêtes. Pour les nouveaux donneurs: Pensez à prendre votre pièce d'identité.

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile circule dans l'agglomération de Grand Chambéry. Ce nouveau service vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous !

Comme en déchetterie classique, des bennes seront mises à disposition afin de collecter bois, carton, métaux, électroménager, mobilier et tout venant ... Venez aussi déposer vos objets en bon état dans la zone réemploi pour leur recyclage.

Attention, les déchets amiantés, végétaux et gravats ne sont pas acceptés dans cette déchetterie .

La déchetterie mobile est de retour en 2023 à Saint-Jeoire-Prieuré sur le parking de la salle des fêtes:

Mardi 14 février 2023 de 9h à 15h

Samedi 17 juin 2023 de 9h à 15h

Samedi 02 septembre 2023 de 9h à 15h

Jeudi 21 décembre 2023 de 9h à 15h

Horaires ouverture secrétariat de mairie :

LUNDI de 14H à 19H

MARDI de 9H à 12H30

MERCREDI ET VENDREDI de 14H à 18H

Pour rencontrer M le Maire : prendre contact avec le secrétariat de mairie.



SAINT JEOIRE INFOS 1er trimestre 2023

Bien vivre ensemble

Aires à conteneurs semi-enterrés : nous vous rappelons qu'aucun déchet ne doit être déposé à côté des conteneurs, les encombrants (gros cartons, mobilier, canapés...) **doivent être portés en déchetterie (La Ravoire)**

Rappel horaires d'ouverture de la déchetterie de la Ravoire (1137 route d'Apremont):

	Matin (lundi au samedi)	Après-midi (lundi au samedi)
Hiver (1 ^{er} octobre au 31 mars)	8h30/12h	14h/17h30
Été (1 ^{er} avril au 30 septembre)	8h30/12h	14h/18h
Dimanches et jours fériés	8h30/12h	Fermé
Fermetures exceptionnelles	25 décembre, 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	



Rentrée 2023-2024

Les inscriptions au groupe scolaire de Saint-Jeoire-Prieuré auront lieu, sur rendez-vous auprès de la directrice du groupe scolaire (04.79.28.17.77 ou Ce.0731062H@ac-grenoble.fr) du 27 mars au 31 mars 2023 (uniquement pour les enfants non scolarisés à Saint-Jeoire-Prieuré en 2022-2023 ou âgés de 3 ans au 31 décembre 2023).

Horaires permanences de la directrice du groupe scolaire: Lundi 27 mars 2023 de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, Mardi 28 mars 2023 de 16h30 à 18h, Jeudi 30 mars 2023 de 16h30 à 18h, Vendredi 31 mars 2023 de 16h30 à 18h .

Les parents se présenteront préalablement en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.



Rappel : Vous êtes une fille ou un garçon né en janvier, février ou mars 2007? Dès que vous fêtez vos 16 ans, venez vous faire recenser en mairie muni des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

MAIRIE

**215 chemin des Frasses
73190 Saint-Jeoire-Prieuré**

☎04.79.28.04.22

Courriel : mairie.stjeoire.prieure@wanadoo.fr

Site : www.saintjeoireprieure.fr



Au moment où s'achève 2022, « que son règne va finir, au seuil de janvier, tournant la tête nous disons : 2023 tu peux venir! »

Que ce début d'année permette à chacun de se retrouver, de partager avec ceux qui nous sont chers et que nous apprécions.

Au vu du contexte général complexe qui se prolonge sous d'autres formes depuis 2 ans, le Conseil municipal et le Maire adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour l'année qui arrive: santé, joies, bonheur, réussite et satisfactions.

A celles et ceux qui sont dans l'inquiétude ou la difficulté n'oublions ni l'empathie, ni la solidarité, ni les aides petites ou grandes que nous pouvons générer entre les « Hommes de bonne volonté ».

Vœux de remerciements aux associations et à leurs équipes pour leur engagement dynamique, remerciements aux agents communaux qui permettent constamment le bon fonctionnement des services

Chaleureusement, pour l'équipe municipale, le Maire, Jean-Marc LEOUTRE

Colis de fin d'année 2022

En 2022, ce sont 112 personnes âgées de plus de 75 ans qui ont bénéficié du « panier gourmand » de fin d'année distribué par les élus de la commune.

